



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Modification du taux de TVA pour les pratiques sportives

Question écrite n° 17035

Texte de la question

Mme Sophie Mette attire l'attention de Mme la ministre des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques sur une problématique importante concernant la taxation des événements sportifs en France. Consciente de l'importance du sport dans la société française, notamment en matière de santé publique et de cohésion sociale, la question de la TVA appliquée aux inscriptions aux événements sportifs semble centrale. Actuellement, les organisateurs d'événements sportifs sont soumis à un taux de TVA de 20 % sur les inscriptions, ce qui peut constituer un frein à la participation pour de nombreux citoyens. Cette situation semble contrevenir aux objectifs de promotion de l'activité physique et du sport-santé, en favorisant davantage la passivité vis-à-vis du sport plutôt que la participation active. Dans le contexte des jeux Olympiques et Paralympiques à venir, où le sport est mis à l'honneur et où la promotion de la pratique sportive est essentielle, il apparaît d'autant plus nécessaire de reconsidérer cette politique fiscale. Par conséquent, elle lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles mesures le Gouvernement envisage de prendre pour réexaminer le taux de TVA appliqué aux événements sportifs, dans le cadre d'une participation citoyenne, afin de favoriser une participation plus large et inclusive à ces activités. Par ailleurs, elle propose que cette question soit également étudiée dans le cadre du prochain projet de loi de finances, afin d'envisager des solutions concrètes pour corriger cette situation et encourager la pratique sportive au sein du pays. Elle souhaite connaître sa position à ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Sophie Mette](#)

Circonscription : Gironde (9^e circonscription) - Démocrate (MoDem et Indépendants)

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17035

Rubrique : Taxe sur la valeur ajoutée

Ministère interrogé : [Sports, jeux Olympiques et Paralympiques](#)

Ministère attributaire : [Sports, jeux Olympiques et Paralympiques](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 avril 2024](#), page 2756

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)